

La révision du SCOT avance !

La Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont engagé ensemble la révision de leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) afin de répondre à l'agrandissement du territoire suite aux évolutions des périmètres intercommunaux.

Construit par les élus eux-mêmes, le SCoT est un document d'urbanisme qui définit, à grande échelle, les principes d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Lancé en 2019, les élus ont déjà travaillé sur le diagnostic du territoire et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Nous vous invitons à découvrir à cette occasion les livrets édités disponibles sur le site internet et à suivre l'avancement de la révision du SCOT : <http://www.beaunecoteetsud.com/-La-revision-du-SCoT-471-.html>

La révision du SCOT bénéficie d'une aide de 39 724,57€ de fonds européens FEADER sur un coût total du projet de 262 428€.

